



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE MIXTE

Modalités de mise à disposition et consultation des documents préparatoires
(Articles R. 225-73-1 et 225-83 du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale Annuelle Mixte de SYNERGIE se tiendra le mercredi 18 juin 2014 à 10 heures 30 dans les salons du restaurant Le Pré Catelan – Bois de Boulogne – Route de Suresnes, 75016 Paris.

L'avis préalable de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 mai 2014 (bulletin n°55) et sera suivi de l'avis de convocation conformément à la réglementation en vigueur.

Les documents prévus à l'article R. 225-83 du Code de Commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de Commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir du site internet de la Société (www.synergie.fr).

SYNERGIE

Siège social : 11 avenue du Colonel Bonnet 75016 PARIS
Société Anonyme au capital de 121.810.000 euros
329 925 010 RCS PARIS

www.synergie.fr